

CTEA du 30 janvier 2020

Déclaration liminaire du Snetap-FSU

Retraite

Le Conseil d'État a confirmé ce que les enseignant·es dénoncent depuis la publication du rapport Delevoye : les enseignant·es, les chercheur·euses sont parmi les grand·es perdant·es de la réforme, leur forte mobilisation dans le mouvement de grèves et de manifestations interprofessionnelles en cours en est le témoin. Le gouvernement s'est moqué de ses agent·es.

En effet l'engagement du gouvernement de les revaloriser par le biais d'une loi de programmation est battu en brèche : le Conseil d'État déclare au sujet de cette prétendue "garantie" qu'elle est condamnée à disparaître du texte car « *ces dispositions constituent une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution* ». Le retrait de ce projet de loi s'impose plus que jamais !

Le Snetap-FSU et sa fédération demandent depuis le début que des discussions sur la revalorisation concernent tout·es les agent·es de la Fonction publique et soient déconnectées de la question des retraites.

E3C

Les problèmes matériels ne cessent de s'accumuler, de l'ouverture tardive de la banque nationale de sujets aux difficultés posées par la correction dématérialisée (sans, connexion, débit etc.). Ainsi, les personnels de l'enseignement agricole n'ont pu avoir accès à la BNS que 10 jours après ceux de l'Éducation nationale.

Les sujets proposés par la BNS ne correspondent pas dans de nombreux cas aux savoirs travaillés avec les élèves, les grilles d'évaluation apparaissent comme complexes et dénuées de sens par rapport aux exigences requises, l'absence de temps spécifique de concertation et de correction obère la possibilité du travail collectif... Alors que les épreuves ont maintenant démarré, il se confirme que l'organisation est déficiente et génère du stress chez les élèves et une dégradation des conditions de travail pour les collègues à moins d'un mois de la tenue des épreuves, rien n'est prêt, ce qui contribue au stress grandissant des élèves. L'organisation comporte encore de nombreuses incertitudes : qui corrigera ces copies numérisées, voire en amont qui les numérisera ? Dans quelles conditions ? Comment sera rémunéré ce travail supplémentaire ?

Les équipes de vie scolaire et les personnels administratifs sont également sous pression pour préparer dans un temps record les différentes phases de la mise en place des E3C .

Pour toutes ces raisons, le Snetap-FSU et sa fédération demandent à nouveau aux Ministres de l'Éducation nationale et de l'Agriculture de renoncer aux E3C.

Budget

Une annulation de 2,9 millions d'euros de crédit dont 1 million au titre 2 a été opéré sur le budget 2019 alors même que pour rentrer dans les diminutions des dépenses publics, le MAA a imposé à l'enseignement agricole un relèvement des seuils de dédoublement. Cette opération traduit une incurie de la gestion de l'enseignement agricole d'autant que les établissements ont été conduits de limiter le panel des spécialités et options proposées aux élèves étudiants.

La loi de finance 2020 publiée au JO fait apparaître sur le programme 143 des crédits supérieurs de 1700 000 € à ceux présentés dans le PLF. En l'absence de détail communiqué, **le Snetap-FSU s'interroge sur l'origine de ces crédits supplémentaires et leur affectation. En outre, Le Snetap-FSU déplore et condamne la réduction opérée de 0,5 millions de crédits au 142.**

Après une année de forte mobilisation dans l'enseignement agricole, les personnels sont à nouveau aujourd'hui dans l'action pour leur retraite, pour leurs conditions de travail, pour la réussite des jeunes. Comment l'administration de l'enseignement agricole et le ministère de l'agriculture entend t-il répondre à ces préoccupations d'autant plus légitimes quelles sont accréditées par le Conseil d'État sur le volet retraite et appuyées par les parents d'élève sur la mise en œuvre de la réforme du bac ? **Il est urgent d'écouter et plus encore d'entendre les personnels... condition d'un dialogue renouvelé.**